

Permettre une autre mobilité



Plus de 73 000 déplacements sont réalisés chaque jour sur notre territoire. Parmi eux, très peu sont effectués à vélo, à pied, en rollers, en trottinette... alors que ces modes doux sont les plus efficaces pour les petits trajets. Favoriser la pratique cyclable permet également d'agir positivement sur la santé des habitants, sur la congestion de nos voies routières, mais également de développer l'attractivité de nos villes et villages grâce à des aménagements de qualité.

Avec ses partenaires, la Communauté de Communes du Genevois souhaite donc, à travers le projet voies vertes, faciliter le développement de ces mobilités, en proposant des infrastructures dédiées, sécurisées et adaptées.

Dans un axe Est/ouest comme Nord/sud, notre territoire bénéficiera d'un maillage cohérent et interconnecté, pour toutes les pratiques de loisir comme pour les déplacements du quotidien.

Le projet de voies vertes est totalement intégré à une vision globale des déplacements, en complément de l'offre en développement des transports en commun, et notamment vers le futur Pôle des Mobilités (terminus du futur Tramway du Genevois) ou à la gare SNCF de Valleiry.

Dès fin 2025, vous bénéficierez d'un réseau de voies vertes cohérent, connecté et sécurisé; d'espaces partagés apaisés pour tous les usages.



PLANNING PRÉVISIONNEL



BUDGET PRÉVISIONNEL 2023



+ D'INFOS & CONTACT
velo@cc-genevois.fr
cc-genevois.fr

ABONNEZ-VOUS!
Restez informé grâce à la newsletter de votre intercommunalité!
cc-genevois.fr



Demain, se déplacer facilement à vélo, à pied, en trottinette

RÉALISÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC



ET LES COMMUNES DU TERRITOIRE



33 kilomètres de voies vertes

Une vision globale, des infrastructures complémentaires

Le plan "voies vertes" de la Communauté de Communes du Genevois propose une vision globale pour les déplacements doux au sein du territoire, avec un axe Est/ouest et Nord/sud.



L'axe Est-ouest: intégré à la ViaRhôna Sud Léman

Partie intégrante de la ViaRhôna (itinéraire cyclable entre le lac Léman et la mer Méditerranée), ce nouveau tronçon - dit Sud Léman - permettra de connecter les communes les plus à l'est du territoire au tronçon Nord Léman aujourd'hui opérationnel, qui relie notamment Chevrier, Vulbens et Valleiry. Côté français, la ViaRhôna Sud Léman desservira le territoire de la Communauté de Communes du Genevois sur un itinéraire de 13,5 km, entre Valleiry et Archamps, en passant par Chênex, Viry, Saint-Julien-en-Genevois et Bardonnex. La partie Est, de l'autre côté de la frontière, sera aménagée par les partenaires suisses, en traversant les communes de Troinex et Veyrier pour rejoindre le territoire d'Annemasse Agglomération au niveau du Pas-de-l'Echelle.

L'axe Archamps - Neydens - Présilly: intégré à la Véloroute des 5 lacs

Intégré à la future Véloroute des 5 lacs reliant à terme les lacs Léman et Paladru via ceux d'Annecy, du Bourget et d'Aiguebelette, cet axe traversera le territoire de la Communauté de Communes du Genevois entre Archamps et Présilly, depuis Bossey, sur un itinéraire de 12 kilomètres.

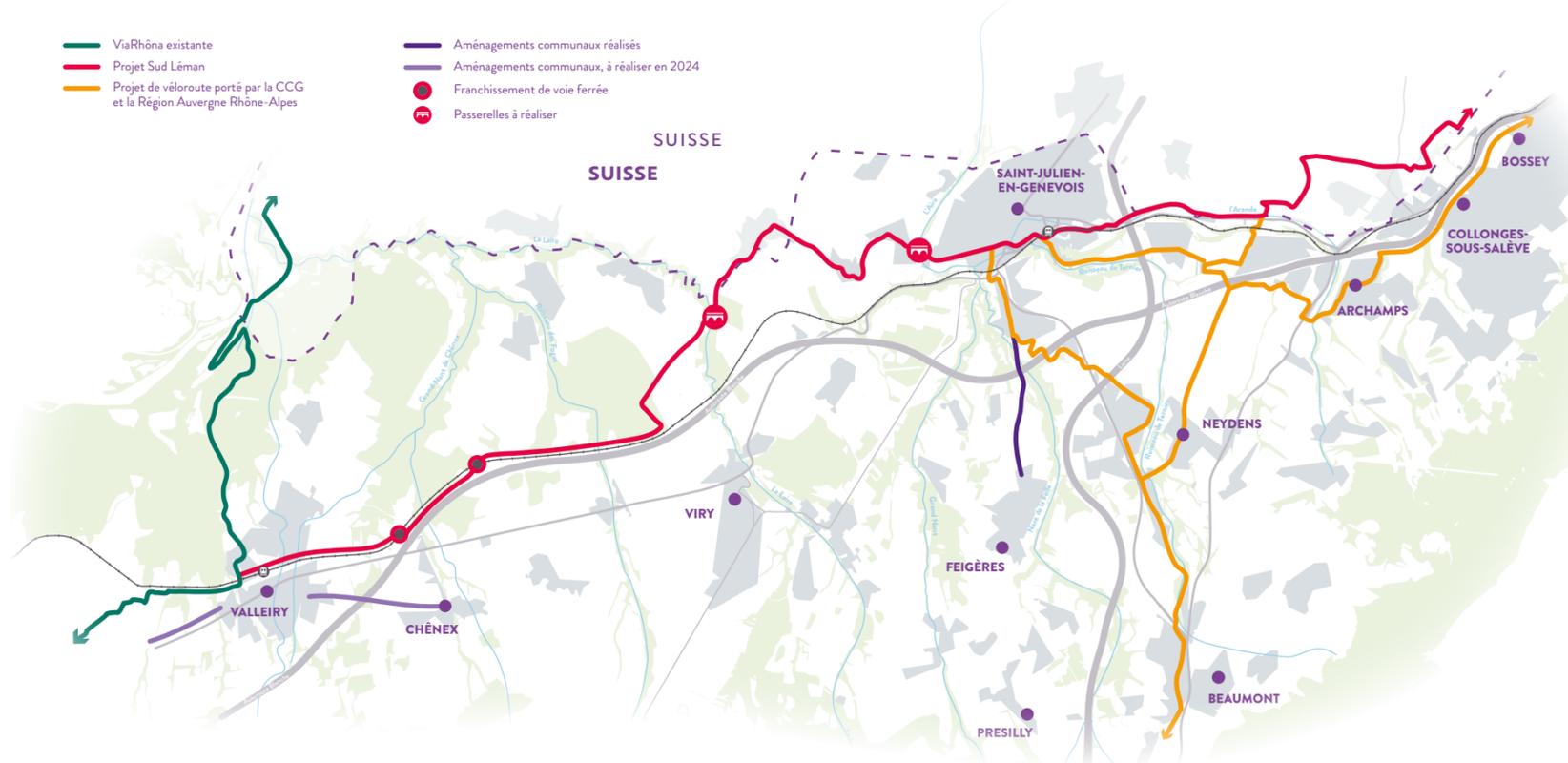
La branche Neydens / Saint-Julien-en-Genevois

Connectée à la Véloroute des 5 lacs au niveau du carrefour des Mouilles, elle permettra aux habitants du sud du territoire de se rendre au centre-ville de Saint-Julien-en-Genevois en moins de 20 minutes, grâce à un itinéraire sécurisé de 4 kilomètres.

Des aménagements communaux

Sous maîtrise d'ouvrage communale, de nombreux itinéraires ont vu le jour ou sont programmés. Intégrés au schéma cyclable intercommunal, ils viendront compléter les tracés pour un meilleur maillage.

- ViaRhôna existante
- Projet Sud Léman
- Projet de véloroute porté par la CCG et la Région Auvergne Rhône-Alpes
- Aménagements communaux réalisés
- Aménagements communaux, à réaliser en 2024
- Franchissement de voie ferrée
- Passerelles à réaliser



Des aménagements pour le confort de tous

Les voies vertes du Genevois intégreront, au fil de leurs tracés, des aménagements afin d'offrir un confort optimum dans la pratique du vélo. Ils seront pour l'essentiel de 2 types, afin de répondre à des besoins différents.



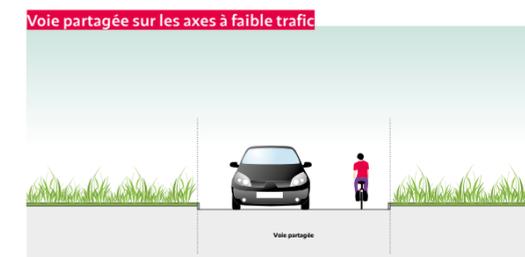
5 relais
Positionnés aux points d'entrée et de sortie de l'itinéraire, ils seront équipés d'arceaux vélo pour le stationnement, d'une pompe de gonflage en libre-service et de signalétique de localisation. Les sites pressentis sont situés à Collonges-sous-Salève, Bardonnex, Saint-Julien-en-Genevois (dans le cadre du futur Pôle des Mobilités), à Valleiry et à Beaumont, à proximité du carrefour des Mouilles.



5 haltes
Positionnées sur des lieux avec vues sur le grand paysage, elles sont conçues comme des aires de repos sur le parcours. Elles seront équipées d'arceaux vélo, de panneaux d'information sur l'environnement, mais également de tables de pique-nique et éventuellement d'abris. Ces aires pourraient être positionnées à l'est et à l'ouest de Viry, à Saint-Julien-en-Genevois, à Neydens, et enfin à Présilly, en connexion possible avec la Maison du Salève. Deux passerelles seront également créées, une au-dessus de la Laire à Viry et l'autre traversant l'Aire, à Thairy.

Rouler en sécurité

Les infrastructures s'adapteront aux configurations des territoires traversés, avec une largeur de 3 mètres minimum.



RÉDUIRE LES TEMPS DE PARCOURS

Centre de Valleiry <> Gare de Valleiry
2 minutes

Centre de Valleiry <> P+R Viry
22 minutes

Soral <> Gare de Saint-Julien-en-Genevois
14 minutes

Gare de Saint-Julien-en-Genevois <> Lathoy
6 minutes

Carrefour des Mouilles <> Centre de Saint-Julien-en-Genevois
20 minutes

Carrefour des Mouilles <> Archamps
20 minutes



e-BNE photographies

UN RÉSEAU CONNECTÉ À TOUTES LES MOBILITÉS

